



PLOMBIÈRES-LES-BAINS

BULLETIN MUNICIPAL

ÉTÉ 2016

PLOMBIÈRES-LES-BAINS



SOMMAIRE

LES LOCALES EN BREF p2

EDITORIAL..... p3

VIVRE MIEUX, VIVRE ENSEMBLE... p4-6

Jumelage : retour de l'accueil en Allemagne.

Santena : le protocole d'accord du futur jumelage signé.

Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux commerçants.

Au fil des délibérations.

Corinne Chevalme : maman récompensée.

Vivre dans le respect des autres

Repas des anciens ou colis de fin d'année.

ANIMATIONS p7 - 10

Programme des animations d'août à octobre.

La barrière de la rue Liétard, sujet de discorde ?

Grandes manifestations à venir.

DESTINATION PLOMBIERES p11-12

Route de France féminine : Plombières ville départ le 13 août.

Rock les Bains : les 13 et 14 août.

Plombières : 11ème au classement du village préféré des français.

Restauration de l'Eglise : point sur les travaux en cours.

Si Plombières m'était contée...

Noël d'Antan fête ses 20 ans.

ENVIRONNEMENT P14-15

Programme de voirie 2015 sur notre commune.

Réunion du 17 juin : revitalisation du centre bourg.

Les élèves de l'Enstib remerciés.

Acquisition d'un camion pour les services techniques.

Entrée de ville : point sur le projet d'aménagement

Au fil des travaux

TRIBUNES..... p16

ENFANCE - JEUNESSE p17-18

Spectacle : la ferme des animaux pour les enfants des NAP.

Opération citoyenne pour les enfants du CMJ.

Inscriptions pour les cartes de transports scolaires.

Bilan financier de l'année scolaire

Bilan financier de l'accueil périscolaire.

VIE ECONOMIQUE..... P19

C'dans l'hair de Plombières.

Angélique Thébaut canneuse de mère en fille.

La boucherie trouve repreneur.

LES LOCALES EN BREF

ERRATUM : Dans l'extrait des délibérations du dernier bulletin municipal veuillez lire « 2600 € pour l'installation d'une borne à eau au cimetière des granges ».

AFFOUAGE : Les personnes souhaitant bénéficier d'un lot de bois à façonner en forêt sont invitées à s'inscrire en mairie. Pièces à fournir : une attestation d'assurance et de responsabilité civile, une attestation sur l'honneur certifiant l'utilisation d'un point de chauffage à bois et la consommation du lot de bois à titre personnel.

FEUX DE BROUSSAILLE : Les déchets dits verts constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. Ils relèvent ainsi de l'article 84 du règlement sanitaire départemental et leur brûlage est, en conséquence, interdit du fait des risques qu'ils génèrent.

PASSAGE A LA TNT : des aides existent : Même si pour 90 % des foyers, le passage à la TNT s'est opéré sans difficulté, quelques téléspectateurs ont pu et peuvent encore connaître des difficultés de réception de la TNT depuis le 5 avril 2016. L'état a mis en place une aide à la réception versée par l'ANFR et destinée à ces personnes, qui doivent adapter leur antenne râteau ou passer à un mode de réception alternatif (satellite, ADSL, fibre optique ou câble) pour rétablir la réception des chaînes de télévision qu'ils auraient perdues. Le montant maximal de l'aide (une seule par foyer fiscal) pour les résidences principales uniquement en réception exclusive hertzienne est de :

-120 euros pour une adaptation ou réorientation de leur antenne râteau.

-250 euros pour un changement de mode de réception.

-Pour les habitations collectives, ce montant maximum est de 500 euros.

Elle est accordée sans condition de ressource mais toutes les demandes d'aide doivent impérativement être justifiées par une attestation d'antenniste et la facture des travaux entrepris.

LOCALISATION ET TENUE DES BUREAUX DE VOTES : Les bureaux de vote seront désormais localisés sous les Arcades et à la Salle Polyvalente de Ruaux. Toutes personnes souhaitant tenir les bureaux de votes lors des prochaines élections sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie. Condition : être électeur sur la commune.

PAROLE A MONSIEUR LE MAIRE



Chers amis,

L'été est enfin, là.

Après des jours et des jours de pluie et de froid, l'heure de nos festivités d'été est enfin arrivée.

Beaucoup de manifestations attendues et rendues possibles avec le concours de nos associations et de l'espace socio-culturel de la Mairie.

Les Jardins en Terrasses, l'accrobranche, le parc miniature, la marche gourmande, les marchés du terroir, le 14 juillet, la semaine des arts, le salon des antiquités, rock les Bains, les rendez vous de Plombières, la saison théâtrale, la route de France féminine, le congrès des village étape, la fête du miel, la bourse d'échange des 3V, la liste est longue, et je ne les citerai pas toutes.

Bel été festif en vue : beaucoup de monde attendu à Plombières...

Je renouvelle mes félicitations et mon soutien à tous ces organisateurs.

En ce qui concerne les dossiers actuels, vous trouverez dans ce bulletin, un résumé et des photos des petits travaux réalisés par nos services techniques et des gros dossiers en cours.

L'entrée de ville Promenade des Dames, l'église, Berlioz en programmation, de gros travaux en perspective qui se concrétisent.

En engageant d'importants efforts de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, nous disposerons de marges de manœuvre plus limitées pour investir d'ici 2020, outre la baisse des dotations ce sont les concours des régions, des départements qui tendent à se réduire.

Les efforts consentis depuis notre arrivée, commencent à porter leurs fruits mais c'est aussi le résultat du travail de préparation budgétaire entrepris par mon équipe qui ont permis ces résultats.

Je dois ici les remercier ils m'ont permis de tenir un objectif que nous avons annoncé au début de notre mandat.

Je remercie les habitants de Plombières qui ont assisté à la dernière réunion publique, la présentation était importante, les questions/réponses pertinentes, mais je regrette le manque de participation.

De nouveaux commerçants, de nouveaux habitants aussi, sont arrivés, je leur souhaite la bienvenue et une bonne installation dans notre commune.

La fin de l'année scolaire a sonné, je vous souhaite à tous d'excellentes vacances en famille et vous donne rendez vous à la rentrée.

A très bientôt.

Votre Maire

Albert HENRY

PAROLES CITOYENNES

Cette rubrique est la vôtre !

Si vous avez envie d'en dire plus sur un thème, de réagir sur différents sujets, cette rubrique est pour vous. C'est un espace d'expression où chacun peut faire partager son expérience, sa sensibilité ou son regard sur ce qui fait la vie quotidienne.

Prenez contact avec nous par courriel ou par voie postale. Nous vous publierons dans le prochain numéro.

Courriel : aurore.mairieplombieres@orange.fr

Adresse postale : Mairie de Plombières-les-Bains-1, Place Beaumarchais-BP 5-88370 PLOMBIÈRES-LES-BAINS

JUMELAGE :

Retour de l'accueil en Allemagne.

Les 4 et 5 juin derniers nos amis allemands de Rickenbach avaient concocté un séjour haut en festivités à l'occasion de l'anniversaire des 35 ans de Jumelage entre nos deux communes. Cérémonies officielles, visite des ruines du château de Wieladingen, hymnes, danses échanges de cadeau... ont rythmé ce week-end riche en émotions. Une tapisserie brodée généreusement par Madame Grandjean de la Maison de la Toile a été offerte à cette occasion. Aux côtés des danseurs et musiciens locaux MPP,

les membres de l'Epinettes des Vosges ont tout naturellement trouvé leur place. « Le samedi 4 juin un programme chargé attendait les membres de notre association. En effet deux répétitions avec deux groupes différents étaient programmées avant la cérémonie du renouvellement de l'engagement des maires des deux villes jumelées » déclare Pierre Duval, président de l'Epinette des Vosges. « Nous sommes déjà impatients de les retrouver pour la fête de la pomme de terre à Rickenbach en septembre » poursuit-il.



Echange folklorique au programme.



Les membres de l'Epinette des Vosges aux côtés des musiciens locaux.



Remise d'une tapisserie brodée par Madame Grandjean.

SANTENA : LE PROTOCOLE D'ACCORD DU FUTUR JUMELAGE SIGNE.

Le 6 juin dernier, une petite délégation s'est rendue en Italie à Santena afin de signer le protocole d'accord, première pierre à l'édifice avant la signature de la convention de Jumelage. A Santena, le 6 juin n'est pas une date anodine puisqu'il s'agit de la Fête de la République. A cette occasion des festivités sont organisées en mémoire aux fondateurs de l'Italie d'aujourd'hui. C'est tout naturellement que le protocole d'accord en vue du Jumelage entre nos deux villes a été signé à cette occasion.



Signatures respectives des maires des deux communes : Albert Henry et Hugo Baladi.

Cet engagement réciproque a posé comme fondations non seulement le partage d'un patrimoine commun lié par Cavour et Napoléon III, mais également des projets d'échanges culturels, artisanaux, de rencontres sportives, d'organisation de séjours découvertes par un échange de touristes pour développer de part et d'autre un afflux touristique et commercial. Concernant la jeunesse, les deux communes envisagent un rapprochement scolaire favorisé entre les enfants des classes de 6ème à la 3ème et dans le cadre d'ERASMUS et la possibilité de mettre en place un échange de « jobs d'été »

pour les jeunes de plus de 18 ans dans chacune des communes.

« Cette rencontre et la signature de ce protocole d'accord marquent une étape importante pour l'union de nos deux villes. Je reste persuadé que de belles actions en découleront » déclare Albert Henry, Maire.



Le 6 juin une date importante à Santena



Des produits locaux étaient à découvrir

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET DES NOUVEAUX COMMERCANTS.

Tous les mouvements positifs de population sont saluables pour une ville car ils marquent un essor, une dynamique qu'il est toujours important de souligner dans ces périodes un peu difficiles.

Un accueil chaleureux a ainsi été organisé par la mairie à destination des nouveaux habitants mais aussi des nouveaux commerçants. « Cette rencontre est importante car toutes ces nouvelles venues sont importantes pour le développement de la ville » a déclaré Albert HENRY, maire de la commune.



Nous vous rappelons que tout stationnement hors emplacement matérialisé est interdit. (Contravention de 2ème classe 35 €). Les stationnements sur trottoir, aires de bus, passages piétons sont des contraventions de 4ème classe (135 €).

Zone bleue : limité à 2 H 00 sur marquage bleu : (Contravention de 1ère classe 17 €).

- Place Beaumarchais
- Place Napoléon III
- Place Maurice Janot

Zone bleue : limité à 20 mn (contravention de 1ère classe 17 €)

- Rue Stanislas
- Rue Liétard
- Place du Souvenir

Zone rouge : limité à 10 mn au niveau des hôtels. (Contravention de 1ère classe 17 €)

Une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite a été créée devant la pharmacie (Contravention de 4ème classe 135 €).

AU FIL DES DELIBERATIONS ... extraits

Séance du 14/04/2016 :

-Installation de Mme Karine André, conseillère municipale en remplacement de Mme Marie-Françoise Valentin, démissionnaire.

-Modification de la décision n°146/201. L'avenant concernant le marché de maîtrise d'œuvre des travaux de restauration de la continuité écologique est porté à 5250 € au lieu de 5273,94 €. Cette délibération clôture le marché.

-Le bureau d'étude Oxya Conseil a été mandaté en 2010 pour réaliser une étude concernant la restauration de la continuité écologique sur l'Augronne et Chèvrecul. Cette étude a abouti à la passation d'un marché de travaux, le suivi de ce dernier n'étant pas compris dans la prestation de la société Oxya, il convient de réajuster la rémunération du maître d'œuvre Oxya pour un montant de 1260,00 € HT.

-Un marché de maîtrise d'œuvre a été passé le 4/04/11 avec le bureau d'Architecture Vosges Architecture pour la mise en valeur des Parcs Impérial et Tivoli. L'étude a été menée sur les deux parcs mais seul le Parc Impérial a fait l'objet de travaux. Le Conseil Municipal décide de signer l'avenant permettant de clôturer le marché de maîtrise d'œuvre et d'acter une moins value de 3225,86 € HT pour les missions non réalisées.

-Fixation de l'imposition directe locale pour 2016 qui reste inchangée.

-Approbation des comptes administratifs 2015 et des comptes de gestion des budgets de l'eau, de l'assainissement, de la forêt, de l'animation et du budget principal.

-Vote du budget primitif 2016, du budget de l'eau, de l'assainissement, de la forêt.

Séance du 12/05/2016 :

-Versement des subventions aux associations.

-Signature d'une convention entre la commune de Plombières-les-Bains, le Casino, la Nouvelle Compagnie Thermale et les Jardins en Terrasses pour le pot d'accueil des curistes les lundis à 16 H 30.

-Signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF des Vosges pour la période 2010-2019.

-Vote des tarifs du Marché de Noël.

Séance du 24/06/2016 :

-Signature d'un contrat de maintenance avec la Société A cœur vaillant pour la vérification et la maintenance des défibrillateurs se situant devant la mairie et la salle polyvalente de Ruaux pour un montant de 444,25 € TTC / An.

-Demande de classement « Station de Tourisme ».

-Signature d'une convention pour l'assemblée générale ordinaire de la Fédération Française des Villages Etapes qui se tiendra du 21 au 23 septembre 2016. cette convention précise les engagements mutuels pour cette assemblée.

Tous les comptes rendus des CM sont disponibles en détail sur le site Internet de la ville de Plombières-les-Bains.



Vivre mieux, Vivre ensemble

CORINNE CHEVALME :

MAMAN RECOMPENSEE.

La tradition de la remise des médailles aux mères de familles nombreuses s'était quelque peu perdue avec les années... Aussi, la municipalité a-t-elle souhaité remettre à l'honneur celles qui endossent le rôle le plus noble qu'il soit : les mamans. Corinne Chevalme et sa famille avaient répondu à l'invitation et tout ce petit monde a été reçu par Monsieur le maire qui ne cachait pas son honneur de remettre sa première médaille.

« C'est pour moi une grande fierté de recevoir cette médaille, déclare Corinne Chevalme mais ce dont je suis encore plus fière, ce sont de mes quatre filles et du parcours qu'elles ont effectué jusqu'à présent ». Car pour cette maman, comme pour beaucoup d'autres, la réussite de ses enfants est primordiale. « Etre une maman, ce n'est pas uniquement veiller à leur bien-être matériel, c'est également veiller à leur bonheur et à leur réussite ».

Eugénie 24 ans, en 5ème année à la faculté de médecine, Sophie 21 ans, à la recherche d'un emploi, Justine, 18 ans en 1ère ES et Amandine actuellement en 3ème au collège Montaigne peuvent être fières de leur maman et des beaux projets qu'elle nourrit pour elles quatre.



Corinne et sa famille à l'honneur ce jour.

VIVRE DANS LE RESPECT DES AUTRES

Extrait de l'arrêté n°25/2015 relatif au bruit sur notre commune.

BRUITS DE VOISINAGE NE PROVENANT PAS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES.

Article 3 :

Sur la voie publique ou dans les lieux publics accessibles au public, sont interdits, de jour comme de nuit les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition, quelle que soit leur provenance, tels que ceux produits par :

- des réparations ou réglages de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite,
- l'emploi d'appareils ou de dispositifs de diffusion sonore,
- l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice,
- les cris, chants ou messages de toute nature, etc ...

Article 4 :

Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'article 3 pourront être accordées lors de circonstances particulières telles que des manifestations culturelles, sportives, fêtes et autres réjouissances.

La fête du 14 juillet, le jour de l'an, la fête de la musique font l'objet d'une dérogation permanente

Article 5 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

le samedi : de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

BRUITS DE VOISINAGE RESULTANT D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES, CULTURELLES, SPORTIVES OU DE LOISIRS

Article 9 :

Toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils, appareils ou autres engins, de quelque nature que ce soit, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20h00 et 07h00 et toute la journée le dimanche et les jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Pourront faire l'objet d'une dérogation exceptionnelle les travaux bruyants, sur et sous la voie publique ne pouvant être exécutés de jour, c'est-à-dire entre 7h00 et 20h00.

REPAS DES ANCIENS ...OU COLIS DE FIN D'ANNEE.

Comme chaque année, la mairie de Plombières par le biais du CCAS offre aux personnes âgées de plus de 70 ans, résidant sur notre commune un colis ou un repas. Si vous êtes concernés, vous allez prochainement recevoir un courrier qui vous permettra de choisir l'une ou l'autre des formules. **Pour les personnes nouvellement concernées ou récemment arrivées dans notre commune, nous vous remercions de bien vouloir venir vous inscrire en Mairie.**



Animations



Le programme saisonnier est donné à titre indicatif, sous réserve de modifications.

Si vous souhaitez organiser une manifestation non indiquée sur ce programme, nous vous remercions d'adresser votre demande par mail à la mairie@plombieres.fr.

Nous vous rappelons que ce programme ne se substitue en aucun cas à la réservation officielle.

Pour préparer au mieux votre réservation (salle et/ou matériel), merci d'adresser votre demande par mail à l'adresse suivante : sylvie@plombieres.fr

02/08/16	Concours de Tir à 10m (Pistolet ou Carabine)	Stand de Tir (Sous les Arcades)	de 20h à 21h30	Société de Tir Plombières
04/08/16	Nocturne sur les Jardins	Jardins en Terrasses	Soirée	Jardins en Terrasses
06/08/16	Loto	Casino	17h	Foot
	Rendez Vous de Plombières (cabinet de curiosités, sciences, voyages, ethnographique)	En Ville	de 10h à 19h	Mairie / APAVAMA
	Marché du Terroir	Ruaux	à partir de 18h	Mairie / Association Les Raz'Moquette
	Théâtre "Le Noyé du Lavabo"	Cinéduc	21h00	Les Piomères
07/08/16	Messe en plein air	Chapelle Notre Dame de la Consolation - Ruaux	10h30	Paroisse Notre Dame des Sources
	Visite guidée de Calodaé	Calodaé	de 9h à 10h	Compagnie Thermale
	Rendez vous de Plombières - Puces et Brocante (cabinet de curiosités, sciences, voyages, ethnographique)	Ville	de 9h à 18h	Mairie / APAVAMA
	Visite guidée gratuite des Thermes Napoléon avec intermède musical	Thermes Napoléon	de 14h30 à 17h30	Compagnie Thermale
	Les Artistes dans la rue	Ville	Journée	Mairie
	Concert d'opéra et musique classique avec Johan Wijnants (Baryton (basse) et Lize Raes (soprane))	Eglise	17h	Marie Tournel et Manivelle Entrée 5 € pour les + de 12 ans
08/08/16	Concours Curistes	Promenade des Dames ou Bouloir couvert	Après-midi	La Pétanque Joyeuse
07/08/16 AU 14/08/16	Semaine des Arts	Ville	Journée et soirée	Mairie
13/08/16	Rock les Bains	Ville	Journée et soirée	Mairie
	Nocturnes dans les rues de Plombières	Commerçants et en ville	Soirée	Plombières Evolution
14/08/16	Rock les Bains	Ville	Journée et soirée	Mairie
	Route de France	en ville (à préciser)	matinée	Routes et Cycles
15/08/16	Concert Orgue et Trompette Vincent Daniel et Bruno Petitijenet	Eglise	17h	Paroisse Notre Dame des Sources
	Veillée mariale	Eglise	20h30	
	Procession coteau ND de Plombières		Soirée	
18/08/16	Nocturne sur les Jardins	Jardins en Terrasses	Soirée	Jardins en Terrasses
20/08/16	Marché du Terroir	Ruaux	à partir de 18h	Mairie / Associations
	Théâtre "Le Noyé du Lavabo"	Cinéduc	21h00	Les Piomères
21/08/16	les Greniers dans la Rue	Centre ville	Journée	Mairie / Pompiers
22/08/16	Concours Curistes	Promenade des Dames ou Bouloir couvert	Après-midi	La Pétanque Joyeuse
26/08/16	Insolite et authentique "L'Épinette des Vosges"	Nid des épinettes Rue Saint Amé	20h30	L'Épinette des Vosges
27/08/16	Nocturnes dans les rues de Plombières	Commerçants et en ville	Soirée	Plombières Evolution
	Rallye Promenade	Promenade des Dames	Journée	Les Vieux Volants Vosgiens
28/08/16	Bourse d'échange Auto-Moto	Promenade des Dames	Journée	Les Vieux Volants Vosgiens



Animations

01/09/16	Grand Prix des Aînés Concours officiel de Pétanque	Promenade des Dames	Journée	Pétanque joyeuse
03/09/16	Forum des Associations	Gymnase	de 14h à 18h	Mairie + Associations
	Rendez Vous de Plombières (outils de la vie courante et des métiers, linge ancien, boîtes et bocaux à conserves)	En Ville	de 10h à 19h	Mairie / APAVAMA
	Concert de Rentrée	Eglise Saint Amé	20h30	Chorale Triolet
04/09/16	Visite guidée de Calodaé	Calodaé	de 9h à 10h	Compagnie Thermale
	Rendez vous de Plombières - Puces et Brocante (outils de la vie courante et des métiers, linge ancien, boîtes et bocaux à conserves)	Ville	de 9h à 18h	Mairie / APAVAMA
	Visite guidée gratuite des Thermes Napoléon avec intermède musical	Thermes Napoléon	de 14h30 à 17h30	Compagnie Thermale
	Fête du Miel	Ruax	Journée	Mairie / MPT
05/09/16	Concours Curistes	Promenade des Dames ou Boulodrome couvert	Après-midi	La Pétanque Joyeuse
06/09/16	Concours de Tir à 10m (Pistolet ou Carabine)	Stand de Tir (Sous les Arcades)	de 20h à 21h30	Société de Tir Plombières
10/09/16	Théâtre "Le Noyé du Lavabo"	Cinéduc	21h00	Les Pionnières
11/09/16	loto	Salle Polyvalente Ruax	ouverture des portes : 13 h	Club de la Bonne humeur
16/09/16	Insolite et authentique "L'Épinette des Vosges"	Nid des épinettes Rue Saint Amé	20h30	L'Épinette des Vosges
17/09/16	Journée du Patrimoine	Ville	Journée	Mairie, Association "Fil et détente", Epinette des Vosges, Paroisse
	Plombières 2000 ans d'Histoire (expo-conférences...) et bal	Ville et Casino	Journée -soirée	Miroir du XIX Siècle
18/09/16	Journée du Patrimoine	Ville	Journée	Mairie, Association "Fil et détente", Epinette des Vosges, Paroisse
	Concert Orgue	Eglise	17h	Ste Art et Histoire
	Commémoration Libération de Plombières - Exposition Véhicules d'Epoque	Monument aux morts Plombières	17h00	ESC - PM - Assoc. Patriotiques - 3V
	Plombières 2000 ans d'Histoire (expos - conférence...)	Ville et Casino	Journée	Miroir du XIX Siècle
19/09/16	Concours Curistes	Promenade des Dames ou Boulodrome couvert	Après-midi	La Pétanque Joyeuse
21/09/16	Colloque Village Etape	Ville	Journée	Mairie
22/09/16	Colloque Village Etape	Ville	Journée	Mairie
	Théâtre	Cinéduc	15h00	Les Pionnières
	Don du Sang	Clos des deux Augustins	A Midi	Mairie et EFS
23/09/16	Colloque Village Etape	Ville	Journée	Mairie
	Apéro gratuit et animations de rues	Commerçants et en ville	Soirée	Plombières Evolution
25/09/16	Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives	Monuments aux morts de Plombières	11h30	ESC - PM - Assoc. Patriotiques - Pompiers
	Marche de l'Ecole	Ecole Alfred Renault	Journée	Ecole Alfred Renault
	Théâtre "Le Noyé du Lavabo"	Cinéduc	15h00	Les Pionnières



Animations

01/10/16	Rendez Vous de Plombières (livres, bd, revues, timbres, monnaie, cartes postales, vieux papiers)	En Ville	de 10h à 19h	Mairie / APAVAMA
	Fête de la Bière	Gymnase Tarpenet	Soirée	Mairie / Société de Pêche/ Fête et renaissance
02/10/16	Visite guidée de Calodaé	Calodaé	de 9h à 10h	Compagnie Thermale
	Rendez vous de Plombières - Puces et Brocante (livres, bd, revues, timbres, monnaie, cartes postales, vieux papiers)	Ville	de 9h à 18h	Mairie / APAVAMA
	Visite guidée gratuite des Thermes Napoléon avec intermède musical	Thermes Napoléon	de 14h30 à 17h30	Compagnie Thermale
04/10/16	Concours de Tir à 10m (Pistolet ou Carabine)	Stand de Tir (Sous les Arcades)	de 20h à 21h30	Société de Tir Plombières
08/10/16	Théâtre "Le Noyé du Lavabo"	Cinéduc	21h00	Les Piomères
	Double Challenge de Tir	Gymnase du Tarpenet	Journée	Club de tir de Plombières
09/10/16	Fête de la Paroisse	Plombières	Journée	Association Notre Dame des
	Double Challenge de Tir	Gymnase du Tarpenet	Journée	Club de tir de Plombières
22/10/16	Théâtre "Le Noyé du Lavabo"	Cinéduc	21h00	Les Piomères
23/10/216	Baby bourse	Salle polyvalente Ruaux	Journée	Les Raz'Moquettes
31/10/16	Hallowenn	Rue de Plombières	Après-midi	Mairie

LA BARRIÈRE DE LA RUE LIETARD.

SUJET DE DISCORDE ?

Un arrêté municipal existe depuis plusieurs années concernant la zone piétonne de la rue LIETARD.

Plusieurs solutions ont été mises en place pour agrémenter et sécuriser cet espace piétonnier.

(bornes, chaînes, barrière automatique, panneaux...) sans vraiment trouver l'efficacité requise.

Les incivilités incessantes commises, vitesse excessive, stationnement interdit, non respect des piétons, etc, etc... font remonter régulièrement en mairie les doléances des curistes, touristes, habitants de Plombières pour ces infractions.

Devant tant de plaintes j'ai décidé avec l'avis et l'accord de la majorité de mon conseil municipal, de poser une barrière manuelle équipée d'un barillet pompier à l'entrée de cette rue.

Les horaires de fermeture de cette rue seront de **13H30 à 19H00 tous les jours du 15 juin au 15 septembre, tous les dimanches et**

jours fériés, et toutes les vacances scolaires.

Seul l'accès sera autorisé aux services urgents (pompiers, médecins, police, gendarmerie, services techniques, petit train touristique) Aucune clé ne sera délivrée aux riverains et commerçants qui devront effectuer leurs ravitaillements et les démarches nécessaires à leurs activités les matins.

La fréquentation de la rue des Sibylles sera de ce fait plus importante, des ralentisseurs seront donc mis en place pour sécuriser les usagers de cette voie Quelques places de stationnement seront supprimées pour en faciliter la circulation.

Des contrôles fréquents et sévères de la police seront mis en place fréquemment pour faire respecter cette réglementation.

Cette solution que je suis contraint de mettre en place, ne sera pas satisfaisante pour tout le monde, Je vous demande d'être indulgent et de comprendre cette décision qui ravira par ailleurs nos visiteurs.

Le Maire.

Albert HENRY



Animations

**Du 07/AOÛT
au 14/2016**

SEMAINE DES ARTS

www.plombiereslesbains.fr

09, 23 juillet
06, 20 août 2016
De 18H à 21H

Producteurs et artisans locaux
Animations musicales
Restauration et buvette
Navette gratuite depuis Plombières Centre

**MARCHÉS DU
TERROIR
DE RUAUX**

www.plombiereslesbains.fr

PLOMBIÈRES-LES-BAINS

CULTURE | BIEN-ÊTRE | TERROIR | ANTIQUITÉS | PATRIMOINE | ARTS | LOISIRS | SPORT

LES RENDEZ-VOUS DE PLOMBIÈRES
c'est le nouveau rendez-vous des chineurs
et des amateurs de beaux objets.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS
06 et 07 AOÛT - 03 et 04 SEPTEMBRE - 01 et 02 OCTOBRE

www.plombiereslesbains.fr

LES RENDEZ-VOUS DE PLOMBIÈRES
Chaque 1^{er} weekend des mois d'avril à octobre

Pour plus d'informations concernant les manifestations,

Rendez-vous sur le site de la mairie de Plombières-les-Bains

www.plombieres-les-bains.fr

Ou sur le site de l'Office de Tourisme :

www.vosgesmeridionales.com

**Dimanche
07 août 2016**
CONCOURS OUVERT À TOUS
www.plombiereslesbains.fr
1^{er} prix 2015 : Oeuvre de Lucas THIRIAT, vitrailliste

**Les Artistes
DANS LA RUE**

PLOMBIÈRES-LES-BAINS

**Les Greniers
dans la Rue**

NOW!

140 Expositions
Objets d'art
Design / Mobilier
Verres / Accessoires
Prêt à porter
Accessoires

Accès libre
De 9h à 18h

DIMANCHE 21 AOÛT 2016

www.plombiereslesbains.fr

04 SEPTEMBRE 2016
De 10h à 18h

**RUAUX
LA FÊTE DU MIEL**

www.plombiereslesbains.fr

Marché des Apiculteurs
Marché du Terroir
Marché de l'Artisanat
Exposition photographique
par Madame DÉCKER
Ateliers sensoriels
«Autour du miel»
Ateliers pour enfants
«Happy culture», le jeu
pour toute la famille
Repas champêtre
Buvette



Destination Plombières

ROUTE DE France FEMININE : PLOMBIERES

VILLE DEPART LE 13 AOUT.

La Route de France Féminine Internationale est un des grands rendez-vous du calendrier mondial sportif féminin. Cette année, elle fête son 10ème anniversaire et se déroulera du samedi 6 au dimanche 14 août. Le 13 août prochain Plombières-les-Bains sera ville départ.

Ce ne sont pas moins de 108 athlètes cyclistes dont une dizaine de championnes nationales venues des quatre coins du monde qui s'affronteront durant neuf jours de course. Au total, sept étapes seront réalisées par les concurrentes qui effectueront plus de 900 km à travers plusieurs régions et une vingtaine de départements.

Le 12 août prochain les coureuses traverseront notre ville pour rejoindre la Bresse. Une zone de ravitaillement est prévue Promenade des Dames.

Le 13 août, les coureuses partiront de Plombières-les-Bains pour rejoindre la ville de SOULTZMATT (Alsace). La présentation des équipes aura lieu à partir de 11 H 00 au casino. Le départ officiel est prévu quant à lui après le rond-point «Michel Bougel».

Bernard THEVENET, parrain 2016 déclare « J'avais suivi l'ancêtre de la route de France appelée alors Grande Boucle féminine, en 1992 et j'avais été agréablement surpris par l'enthousiasme du nombreux public. Il est vrai qu'il y avait eu de mé-

morables passes d'armes entre notre Jeannie Longo et la néerlandaise Léontine Van Morseel, deux immenses championnes. Il m'était apparu que de tels exploits n'étaient pas médiatisés à leur juste valeur. Il semblerait que les choses changent et que le sport féminin est de plus en plus reconnu, même s'il reste encore des progrès à accomplir ».



ROCK LES BAINS : LES 13 et 14 AOUT

Pour la seconde année consécutive et pendant deux jours, les ruelles de Plombières-les-Bains vont résonner aux accords des guitares pour le plus grand plaisir des fans de décibels.

Allier la dimension historique de la ville à un concept artistique novateur, tel est le projet que la mairie a souhaité suivre aux côtés des membres fondateurs de l'association. L'association Rock-les-Bains a vu le jour peu de temps après l'édition du premier festival l'an dernier avec pour objectif la promotion de groupes musicaux aussi bien internationaux que nationaux, le tout dans une ambiance conviviale et accessible à tous. Avec pour tête d'affiche Navii le samedi, l'ouverture du Festival promet bien des réjouissances. Jeune artiste, Navii s'est notamment fait repérer sur la toile avec son titre « on se sent seul » mais c'est avec « J'écoute du Miles Davis » que l'artiste se fait davantage connaître. Suivront d'autres artistes tels que :

Holy Two (France) : un duo électro pop aux sonorités épurées et planantes le rapprochant parfois de la musique minimaliste, formé à Lyon début 2013.

A-Vox (France) : un duo rock/électro percutant. Anthéa (19 ans) et Virgile (21 ans) proposent un show puissant et hypnotique.

John Carrie (Pays-Bas) : la musique du singer/songwriter irlandais est un savoureux mélange de folk/pop reposant sur une voix angélique et saoul. Il avait été révélé en première partie des Cramberries sur leur tournée européenne. Il a notamment fait la première partie de Paul Personne et George Benson à l'Olympia.

June Bug (France) : une approche très alternative du rock standard, où les bidouillages de sons électroniques et saturés s'entremêlent avec l'Harmonie des voix, de guitares, de percussions et de synthés.

Hussy Hicks (Australie) : Influencées par la musique acoustique folk, country les deux complices australiennes ont été révélées au prestigieux festival anglais de Glastonbury.

Sticky Fingers (Australie) : un melting pot de psy rock, reggae et bourbon !

Carvana Sun (Australie) : une fusion frénétique de gypsy chargée de ska surf et rock !





Destination Plombières

PLOMBIÈRES : 11ème AU CLASSEMENT DU VILLAGE PREFERE DES Français.

La ville de Plombières n'aura pas gagné sa première place au classement de l'émission « Le Village préféré des français » animée par Stéphane Bern le 7 juin dernier. Malgré le soutien inconditionnel des plombinois derrière leur poste de télévision ou réunis dans la salle du Casino qui proposait une diffusion en direct de l'émission, la palme est revenue au village de Rochefort en Terre situé en Région Bretagne. « *De participer, c'est déjà un gain* » déclare Nathalie Rezal Aizier que tout un chacun a pu apercevoir, conter aux caméras de France 2, la belle histoire de notre ville. Cette aventure reste malgré tout une belle promotion pour Plombières-les-Bains, car les visiteurs se sont déplacés avant les votes et la diffusion de l'émission attirera les curieux pour quelque temps encore.



Malgré sa 11ème place, Plombières reste « village préféré » dans le cœur des Plombinois.

LE RAPPORT CONCERNANT LE DEVENIR DE L'ESPACE BERLIOZ A ETE RENDU.

Nous vous informions dans notre dernier bulletin municipal que le rapport concernant le devenir de l'Espace Berlioz était attendu.

Vosges Architecture a rendu courant juin une étude avec plans à l'appui sur les possibilités de rénovation de ce bâtiment, compte-tenu des attentes des élus et des besoins à la fois locaux, mais également touristiques.

La salle de cinéma, restaurée, conserverait sa fonction première mais pourrait accueillir le théâtre, des conférences, des séminaires.

Toute la partie centrale de l'Espace Berlioz pourrait être reconstruite à neuf avec :

- une suppression de l'actuelle galerie jugée énergivore et peu exploitable
- l'actuelle salle « Le Jeu » transformée en hall d'accueil en communication directe avec la salle de cinéma.
- L'actuelle salle du cabaret et les bureaux qui la jouxtent ne formerait qu'une grande salle multi usage ouverte sur l'extérieur. Cette possibilité offrirait l'avantage d'organiser des manifestations en extérieur sur le parvis de l'espace Berlioz avec une possibilité de repli en cas de mauvais temps.

La réalisation d'un tel dossier demandera du temps et tous les partenaires financiers envisageables seront sollicités pour que ce projet puisse émerger dans des délais raisonnables.



Esquisse Vosges Architecture.



Destination Plombières

RESTAURATION DE L'ÉGLISE : POINTS SUR LES TRAVAUX EN COURS.

L'architecte missionné pour la restauration de la toiture de l'Église a rendu son avant-projet qui a servi de base à l'établissement d'un plan de financement et à l'envoi de demandes de subventions aux différents partenaires institutionnels.

Parallèlement, un permis de construire a été déposé dont la réponse devrait intervenir au début du mois de septembre.

Trois consultations ont été lancées pour des missions de coordination de sécurité, bureau d'étude et assurance dommage ouvrage. Très prochainement les mandataires retenus affineront avec l'architecte le cahier des charges des travaux et la consultation auprès des entreprises sera lancée.

Les travaux débuteront au printemps 2017.



NOËL D'ANTAN

FÊTE SES 20 ANS.

Malgré la saison estivale bien installée maintenant, les petites mains de l'Association du Marché de Noël se préparent activement pour cette édition anniversaire. 20 ans, d'engagement pour certains, 20 ans de motivation pour faire perdurer cette manifestation incontournable de notre cité. « *La motivation est toujours là et c'est toujours dans la convivialité que nous nous activons pour offrir cette part de rêve à nos visiteurs* » déclare

Marcelle Lohman présidente de l'Association. « *A l'occasion de ce 20ème anniversaire, beaucoup d'anciens décors seront remis en lumière, ils côtoieront d'autres nouveaux. La place du Bain Romain aura d'ailleurs pour thème « La Farandole des anciens décors* » Mais chut... tout ceci est encore un secret. .. Pour l'heure, les ateliers de décoration sont toujours ouverts **les mercredis et les jeudis après-midi de 14 H à 18 H 30.** « *Nous avons besoin de renfort, toutes les petites mains sont les bienvenues !* » précise la Présidente..



L'association a besoin de boules de Noël pour la réalisation de certains décors. Si vous voulez faire un don à l'association, contactez Marcelle Lohman au 06 81 46 01 51

SI PLOMBIÈRES

M'ÉTAIT CONTEE ...

LE VISAGE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ OU CELUI D'UNE CURISTE EN SEJOUR A PLOMBIÈRES.

Le célèbre sculpteur BARTHOLDI a séjourné dans notre ville où il a été missionné dans les années 1870, pour restaurer les sculptures du Bain Impérial. Durant son séjour il fit la connaissance de Jeanne –Emilie Baheux, une jeune modiste de Nancy, en cure dans notre ville. Très vite une idylle est née entre les jeunes gens mais le statut de la jeune fille n'était pas assez honorable pour que la famille Bartholdi accepte leur mariage.

En ces temps-là, on ne se mariait pas comme on l'entendait dans les familles bourgeoises et les amours subissaient le contrôle sourcilieux de la famille avant une éventuelle union!

Cet amour a déteint sur son œuvre majeure réalisée en Amérique : **la statue de la Liberté**. Il prétendit au départ que le visage de cette statue était celui d'une jeune femme qu'il aurait connue à Paris sur les barricades du coup d'état du 2 décembre 1851. Il changea ensuite de version plus tard en disant que ce visage était celui de sa mère. En fait, c'était tout simplement le visage de cette curiste rencontrée à Plombières-les-Bains.



Si vous aussi vous souhaitez nous faire part d'anecdotes, de témoignages concernant la vie d'autrefois à Plombières-les-Bains, contactez-nous par téléphone au 03 29 66 00 24 ou adressez –vous par mail à aurore.mairieplombieres@orange.fr



Environnement-Habitat

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VOSGES MERIDIONALES :

programme de voirie 2015 sur notre commune.

Pour le programme 2015, les voies concernées sont les suivantes :

VC4 : Chemin du Gros Chêne : travaux de reprofilage de la voie en mauvais état, enrobés à chaud sur une longueur de 200 m.

VC9 : Chemin d'Herbeaufontaine : travaux de reprofilage des voies en mauvais état en enrobé à chaud avec accotements.

L'entreprise BETG de Vecoux a été retenue pour effectuer la Maîtrise d'œuvre des projets de voirie pour les trois communes du Val d'Ajol, de Plombières-les-Bains et du Girmont Val d'Ajol.

La consultation des entreprises a été lancée et l'entreprise sera prochainement retenue pour effectuer les travaux sur les trois communes.

Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Départemental.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR PLOMBIÈRES-LES-BAINS.

Montant HT de la dépense subventionnable : **87 120 €**

Subvention escomptée du Département : **18 557 €**

Autofinancement CCVM : **85 987 €**

REUNION DU 17 JUIN : REVITALISATION DU CENTRE BOURG

Notre dernier bulletin municipal a fait l'objet d'un dossier relatif à la mise en place d'une démarche d'aménagement du centre bourg sur notre commune. Cette étude doit déboucher à moyen terme sur un schéma d'aménagement d'ensemble du centre bourg et sur une programmation des stratégies à mettre en place. L'état de certains bâtiments abandonnés, fortement dégradés ne contribuent pas à donner une image positive de notre ville dont les atouts de développement principaux sont pourtant le tourisme et le thermalisme. Deux leviers économiques qu'il convient de garder en vue pour garantir le développement de notre commune.

Dans la continuité de ce projet une rencontre a eu lieu in situ le 17 juin dernier avec l'EPFL, (Etablissement public Foncier de Lorraine) susceptible d'accompagner la municipalité dans cette vaste étude. Il s'agit de « repenser Plombières, pour que l'ensemble de la ville soit redynamisée et réinvestie ». Affaire à suivre..

Parce que tout projet doit s'enrichir de l'expérience des autres, Monsieur le Maire continue de collaborer avec la ville de Joinville qui a mené une opération similaire. Après s'être rendu à Joinville pour une visite des actions réalisées, Monsieur le maire a reçu courant juillet, Monsieur Bertrand OLLIVIER pour une visite de Plombières avec pour thématique la conservation et la restauration du Patrimoine.



Monsieur le Maire accompagné du Maire de Joinville pour une visite patrimoniale de notre ville.

LES ELEVES DE L'ENSTIB REMERCIÉS.

Le maire et président du CCAS accompagnés des membres du Conseil d'administration ont reçu en mairie les élèves de l'ENSTIB et leurs professeurs pour les remercier du magnifique travail qu'ils ont effectué lors de la rénovation des balustrades des balcons du Presbytère. Pendant la préparation de leur licence, ils ont un projet tutoré à effectuer. Ces élèves ont accepté la candidature du CCAS pour réaliser cet ouvrage



ACQUISITION D'UN CAMION POUR LES SERVICES TECHNIQUES.

La mairie a fait l'acquisition d'un camion qui viendra renouveler le parc vieillissant des services techniques. Ce véhicule équipé d'un bras articulé, d'une benne sur vérin servira à la fois pour les travaux de voirie ou d'espaces verts. L'objectif est d'arriver à maintenir un parc automobile correct avec un investissement par an sur plusieurs années.

Coût : 25 000 €.

ENTREE DE VILLE : POINT SUR LE PROJET

D'AMENAGEMENT.

Le bureau d'étude missionné par la Communauté de Communes des Vosges Méridionales pour le projet d'aménagement de l'entrée de ville (Promenade des Dames côté Restaurant le Campagnard) confirme que des travaux supplémentaires (mur de soutènement) seront nécessaires le long de la rivière. En raison des démarches administratives (dépôt d'un nouveau dossier de demande de subvention auprès de la DETR, traitement du dossier au titre de la loi sur l'eau) le début des travaux est prévu au printemps 2017 pour une durée de trois mois.



Dans la continuité de la mise en valeur de la place Beaumarchais, les travaux d'accès au Clos des Deux Augustins sont aujourd'hui terminés. Ce nouvel aménagement a été réalisé pour partie en régie et par l'entreprise ajolaise Mat Création.

AU FIL DES TRAVAUX...



Suppression de la haie végétale place Beaumarchais.

Difficile d'entretien, la haie Place Beaumarchais a été remplacée par des pavés et des bacs à fleurs.

Réfection des pavés Place Beaumarchais

Les services techniques de la ville poursuivent le travail de réfection des pavés de part et d'autre de la ville. La Place Beaumarchais était dernièrement concernée par ces travaux.



Bardage en bois sur le mur de la mairie

Un bardage en bois a été installé sur le mur de la mairie (côté rue Grillot) rendant l'aspect esthétique du mur beaucoup plus agréable. Dans la continuité, le panneau d'affichage a été supprimé pour être remplacé par un panneau mural.



Peinture des bancs et balustrades du Parc Impérial

Les travaux de peinture se poursuivent. Les bancs et les balustrades du Parc Impérial sont à l'honneur pour le plus grand plaisir des promeneurs.

Macadam Cascade du Parc Impérial.

La dernière partie du macadam au Parc Impérial est aujourd'hui terminée.



Tribunes

Cette page est un espace d'expression des groupes politiques de notre commune. Les visuels et les textes sont publiés sous la responsabilité de chacun.



Tribune d'expression de la liste mieux vivre à Plombières

A ce jour, malgré notre insistance auprès des élus de la majorité, nous sommes toujours dans l'attente que l'on nous communique le montant actuel de la dette de notre commune par habitant. En effet, une ligne de trésorerie de 600.000 € a déjà été votée (délibération n° 60/2014) (englobant une créance non recouvrée pour 435.000 € (ALFIM) et des subventions à venir, cette ligne de trésorerie sur budget 2016 a été transformée en emprunt sur 20 ans sans avoir imputé en non-valeur créance ALFIM qui ne pourra jamais être recouvrée car la Société ALFIM a été liquidée et clôturée et nous estimons à 700.000 € les recettes qui ne seront jamais encaissées). Un emprunt de 2.220.000 € a été contracté (délibération n° 79/2016) et notre commune devra rembourser ses dettes jusqu'en 2036. Parallèlement à cela, on nous expose un devis de 1.200.000 € pour la réfection du toit de l'église. Il n'est pas compris dans les travaux la pose de renforts métalliques pour les contreforts (**estimation entreprise 200.000 €**). Les Plombinois sont en droit de connaître le montant de la dette qui s'imposera à notre commune suite aux décisions de l'actuelle majorité municipale. Par ailleurs, vous devez savoir qu'à l'initiative de M. Le Maire, un règlement nous a été imposé et les échanges oraux sont supprimés des Conseils Municipaux et sont remplacés par des questions écrites, dont le contenu doit être exposé en 30 mm maxi. De nombreux spectateurs présents lors de la dernière séance du conseil municipal, se sentant offusqués par le manque de liberté d'expression orale des représentants des différentes listes d'opposition, ont quitté la salle du conseil ! Malgré tout, nous tenons à vous rappeler que les 2 élus de « Mieux vivre à Plombières » sont à la disposition des Plombinoises et des Plombinois pour faire remonter tous les sujets qui leur sembleraient importants d'exposer lors des prochains Conseils Municipaux.

N'en déplaise aux élus de la majorité, nous ne considérons pas le conseil municipal comme une salle de théâtre et nous ne posons que des actes qui ont été réfléchis. Nous n'avons pas voté le budget 2016 parce que nous ne le cautionnons pas. Pour votre information, il nous a été présenté lors d'**une seule séance plénière** le samedi 9 avril 2016 de 10h à 11h30 sans consultations préalables et à quelques jours du conseil convoqué le 14 avril. A la question de savoir si nous comprenions les explications données par le 1^{er} adjoint, nous avons répondu OUI...**Pour autant compréhension ne signifie pas adhésion !** A titre d'exemple, devons-nous adhérer au choix d'emprunter 2,2 millions d'€ alors que nous n'en saisissons toujours pas la finalité ? Et puis, lors de ce conseil municipal, Monsieur le Maire a cru bon d'inscrire à l'ordre du jour une délibération portant sur la mise en place d'un règlement des questions orales (délib N° 41/2016). Sous des prétextes fallacieux (à moins que l'on puisse nous prouver le contraire), Monsieur le Maire cherche à imposer le silence aux élus de la minorité. Une attitude détestable et honteuse qui se retourne contre vous, Habitants de Plombières et contre votre intérêt. Pas de questions, pas de débats, pas de réponses, des ricanements et un tiers de mandat pour rien ! Jusqu'à quand Plombières pourra tenir ainsi ?

Karine ANDRE – Guy MANSUY – Jean Marie SUARDI

Après deux années de réflexions, d'études et de prospectives, la transformation de notre ville est maintenant en marche. La Place Beaumarchais a été embellie. Un travail sur le désenclavement du Clos des Deux Augustins a été réalisé. La remise en état des zones pavées se poursuit. Le chantier de couverture de l'église doit débuter au printemps 2017, ainsi que celui visant à améliorer l'entrée de ville sur la Promenade des Dames. La remise en état de l'Espace Berlioz sera le prochain chantier qui sera intégré à notre réflexion sur la revitalisation du centre-bourg à laquelle nous travaillons en collaboration avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, l'Architecte des Bâtiments de France et divers services départementaux et régionaux. Un travail en profondeur va être réalisé. Il permettra d'avoir une vision extérieure et globale de notre commune et de ses potentialités, sur les plans économique, commercial et touristique. Cette démarche va nous permettre d'affiner notre projet et d'avoir une vision globale sur ce que sera notre ville dans les années à venir et sur le rôle qu'elle devra absolument avoir dans son environnement futur, compte tenu des modifications d'assiettes territoriales à venir. Dans ces circonstances, l'immobilisme serait synonyme d'un inéluctable déclin. Plombières-les-Bains doit conserver, voire développer sa personnalité. Ses atouts sont nombreux et ils doivent être mis en valeur. Le fameux qualificatif de « belle endormie » doit être définitivement effacé de nos mémoires.

Daniel Marcou, 3^{ème} Adjoint au maire.

SPECTACLE « LA FERME DES ANIMAUX » POUR LES ENFANTS DES NAP.



Le jeudi 19 mai, Les FRANCAS des Vosges ont convié les enfants inscrits aux NAP (plus de 6 ans) à un spectacle de marionnettes : « LA FERME DES ANIMAUX », de la compagnie PIPASOL et d'après l'œuvre de Georges ORWELL.

La ferme des animaux se déroule dans une ferme, Manor Farm. Jones le fermier maltraite, affame et fait travailler ses animaux à l'excès. Epuisés, affamés, terrorisés, les animaux se révoltent. Ils chassent le fermier et les hommes et tentent de l'aider, rebaptisent le domaine en « Ferme des animaux » et prennent définitivement le pouvoir. « La ferme des animaux » est une fable politique et animalière inspirée de l'histoire contemporaine de l'Union Soviétique.

On y dénonce en effet, sous les traits du cochon « Napoléon » le despotisme de Staline.

Derrière le jeu des marionnettes les enfants ont été sensibilisés à des thèmes essentiels : comment bien vivre ensemble, en se respectant et en respectant les besoins de chacun, comment refuser la violence, comment éviter les dérives possibles du pouvoir ?

Un après-midi très constructif.

OPERATION CITOYENNE POUR LES ENFANTS DU CMJ.



A l'occasion des commémorations du 8 mai, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont donné un petit coup de fraîcheur au monument aux morts des Granges. Nous tenons à les remercier pour ce bel engagement collectif.

INSCRIPTIONS POUR LES CARTES DE TRANSPORTS SCOLAIRES : PENSEZ-Y !

La campagne d'inscription aux cartes de transports scolaires pour la prochaine rentrée a débuté ce 1er juin 2016. Tous les collégiens et lycéens devant emprunter les réseaux LIVO ou TER pour se rendre à leur établissement scolaire doivent procéder à leur inscription sur le site www.vosges.fr rubrique « cartes de transports scolaires » avant le 23 août 2016. Au-delà de cette date, si la demande n'est pas justifiée par un motif recevable, la famille s'expose à une pénalité financière.





Enfance-Jeunesse

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE SCOLAIRE

Pour l'année civile 2015.

Crédit de fonctionnement :

Pour l'achat de fourniture, chaque classe se voit dotée d'un crédit de fonctionnement.

Coût global pour l'année 2015 : 4 611,18 €

Crédit d'équipement :

Réservé à l'équipement en matériel pédagogique (vidéos projecteurs, ordinateurs)

Coût pour l'année 2015: 1 855,97 €

Coût fonctionnement école : chauffage, électricité, ordures ménagères, téléphone, eau : **15 423,12 €**

La commune a investi en plus pour l'année scolaire 2015-2016:

1 712,63 € (réparation diverses)

Le montant total des investissements (fonctionnement et équipement) s'élève à **23 602,63 €** pour l'année 2015.

Transport (liaisons école; piscine, salle de gym. : coût pour l'année 2015 : **52 418,21 €**

Subvention du Département : **35 677,71 €**

Reste à charge pour la commune : **16 740,50 €**

Sorties scolaires :

Chaque classe dispose, au cours de l'année scolaire, d'un crédit pour les sorties pédagogiques. Cette participation municipale varie selon la durée de la sortie, soit :

Pour l'année scolaire 2015 : **1 338 €** ont été versés.

Auxquels s'ajoutent 11 625 € pour la classe de mer.

Personnel :

2 ATSEM à temps plein (également en fonction pour le périscolaire)

1 agent à 60% (également en fonction pour le périscolaire)

Agent d'entretien : 2 agents à temps plein (également en fonction pour le périscolaire et l'entretien des locaux communaux).

2 agents : mis à disposition pour la préparation de la cantine dont un également pour le périscolaire et l'entretien des locaux scolaires

BILAN FINANCIER DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire comprend l'accueil du matin de 7 H 30 à 8 H 20, la pause méridienne de 11 H 30 à 13 H 20, la garderie du soir de 16 H 20 à 18 H, les NAP du jeudi après-midi ; l'accueil des ados le mercredi après-midi ACM vacances scolaires (petites et grandes)

Coût Francas : **34 056 €**

Frais de personnel communal mis à disposition des Francas :

Subventions 2015 :

- Fond d'amorçage (état) : **5 850 €**
- Fonds de soutien (état) : **2 916,67 €**
- Contrat enfance jeunesse (caf) : **8 958 €**

Reste à charge pour la commune (hors frais de personnel) : **16 331,33 €**

Nombre de personnel :

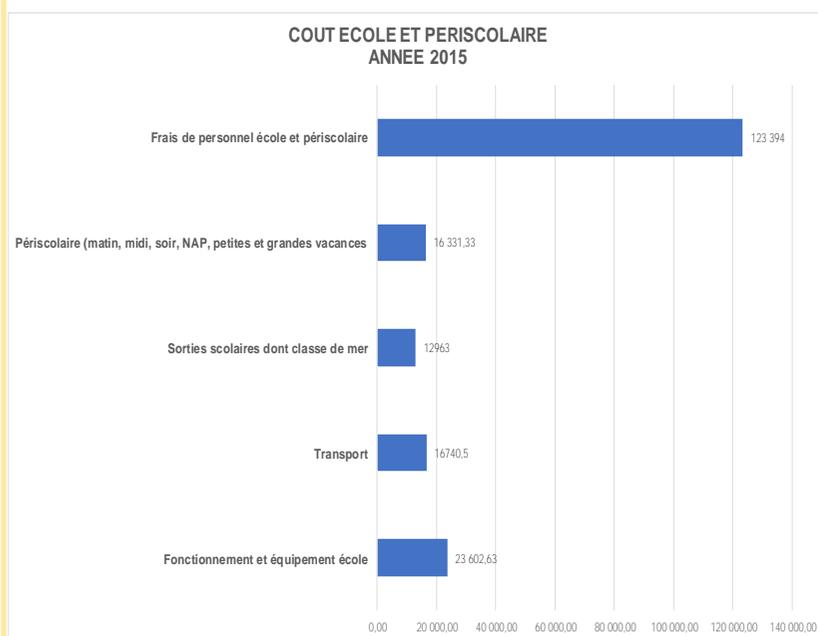
Personnel Francas : 1 temps plein + 1 personne à 80 %.

Personnel communal :

- 1 agent de ville le matin .
- NAP : 8 agents + bénévoles occasionnels.

Frais de personnel scolaire et périscolaire

confondus : 123 394 €/an





Vie Economique

C'DANS L'HAIR DE PLOMBIERES...

Depuis début mai, Isabelle Flament a ouvert son salon de coiffure Place Beaumarchais à Plombières. Cette maman de trois enfants n'est pas étrangère aux plombinois puisqu'elle a travaillé pendant 4 ans au salon de coiffure H2O à Plombières avant de s'installer à Epinal.

« Nous sommes installés à Plombières-les-Bains depuis 2014 maintenant et j'avoue que l'envie de me rapprocher de mon domicile a fortement motivé mon installation. De plus je connais bien la clientèle plombinoise et je sais qu'il y a du potentiel » nous confie-t-elle. « Pour moi, c'est une bonne saison qui commence et la localisation de mon local est un vrai plus à la fois pour la stationnement mais aussi pour la visibilité » poursuit-elle.

A noter que notre nouvelle coiffeuse dispose d'un local qui jouxte le salon et qui pourrait accueillir toutes activités liées à l'esthétique, au bien être....

Le salon est ouvert tous les jours sauf le lundi matin. « Mes horaires sont souples et je souhaite m'adapter aux besoins de ma clientèle ».

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans son activité.



ANGELIQUE THIEBAUT

CANEUSE DE MERE EN FILLE.

Installée depuis le mois d'avril au cœur de la rue Liétard, Angélique Thiébaud s'est formée au métier de canneuse-pailleuse afin d'assurer la succession de sa maman Maryse Lugnier.

Le cannage paillage est affaire de famille qui a débuté à Liffol Le Grand, capitale européenne du meuble dans les années 1970-1980. Maryse Lugnier, vingt-cinq ans de pratique a commencé l'activité auprès de sa mère dès l'âge de 6 ans. Actuellement en micro-entreprise, sa succession est aujourd'hui assurée par sa fille Angélique qui a décidé de reprendre le flambeau. « Je dépends actuellement d'une couveuse d'entreprise dénommée Pacelor située à Nancy. Une formation avec le groupe Alexis sur la création et la reprise d'entreprise me permettra d'assurer la reprise en mon nom propre d'ici cinq ans » précise t-elle. En attendant, Angélique s'est formée à l'école de Vannerie de Fayl-Billot, en Haute Marne, seule école en France à assurer ce type de formation. « Cette formation m'a permis de découvrir de nouvelles techniques de paillage plus contemporaines ». De quoi impulser un joli départ à ce projet.

Ouverture du jeudi après-midi
au Dimanche soir.

Site : www.lavogecannage.fr



LA BOUCHERIE TROUVE

REPRENEURS.

Après presque une année de fermeture, la boucherie située Place de l'Eglise a enfin trouvé repreneurs. Sylvain et Eric Leclerc apportent leur savoir faire et leur motivation pour la reprise de ce commerce qui avait laissé un grand vide sur la place lors de sa fermeture.

L'affaire est familiale puisque le père et le fils portent à eux deux le projet. Sylvain Leclerc et son fils Kévin, boucher charcutier depuis sept ans ont déjà tout pensé pour jouer la carte de l'authenticité et de la proximité.

Parallèlement à cette activité, Sylvain Leclerc assurera la réalisation de plats cuisinés. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre ville et une pleine réussite dans leur nouvelle activité.

La boucherie est
ouverte tous les
jours du lundi au
dimanche.



PLUS D'INFOS

Pour en savoir plus, consultez notre site sur www.plombiereslesbains.fr
ou suivez le fil des actualités sur notre page Facebook
« [villedeplombiereslesbains](#) ».

Retrouvez également toutes les informations sur les animations et les manifestations en page centrale de ce magazine, sur notre site www.plombiereslesbains.fr ou sur notre page facebook
« [villedeplombiereslesbains](#) ».

INFOS PRATIQUES

Mairie : 03 29 66 00 24

Groupe Scolaire Alfred Renauld : 03 29 66 07 37

Maison de Retraite : 03 29 66 00 76

Communauté de Communes : 03 29 66 54 31

Office de Tourisme des Vosges Méridionales : 03 29 66 01 30

Médigarde : 0 820 33 20 20

SAMU : 03 29 23 40 64

Gendarmerie : 03 29 66 50 17

SDIS 88 : 03 29 69 53 30



PLOMBIÈRES-LES-BAINS

BULLETIN MUNICIPAL

ÉTÉ 2016

Directeur de publication : Albert HENRY, maire

Conception : mairie de Plombières-les-Bains.

Impression : Socosprint—1400 exemplaires.

Crédit photos : Mairie de Plombières-les-Bains, C.Koenig, P.Duval

Coût de revient : 1332,75 € TTC.

Soit 0,95 € TTC par exemplaire.

Magazine distribué gratuitement.

 CASINO
MARTOUCHE
Plombières

**MACHINES À SOUS - JEUX TRADITIONNELS
BAR & RESTAURANTS - RÉCEPTIONS & SPECTACLES**

ALLÉE EUGÈNE DELACROIX - 88370 PLOMBIÈRES-LES-BAINS - T. 03 29 30 00 21 - WWW.CASINOPLOMBIERES.COM

Entrée des salles de jeux réservée aux personnes majeures et non interdites de jeux sur présentation d'une pièce d'identité ou de votre carte Player Plus.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ LE 09.74.75.13.13 (APPEL NON SURTAXÉ)

"On n'a pas de pétrole mais on a des idées"



www.plombiereslesbains.fr

